

La téléconsultation en renfort de l'offre de soins :
une organisation régionale qui repose sur 2 dispositifs

Une plateforme régionale de débordement de
téléconsultations de l'URPS

le site internet du GIP E-Santé pour
proposer des RDV de télé-consultations
par référencement des volontaires

A destination **des patients COVID 19**
uniquement (cas suspect / avéré)

A destination des patients et des structures
médico-sociales **ayant des difficultés d'accès aux**
soins (patient sans médecin traitant ou sans
médecin généraliste disponible) quel que soit le
motif de téléconsultation (COVID ou non COVID)

Ouverte du lundi au vendredi (9h-19h)
Les médecins s'inscrivent auprès de l'URPS sur
un planning à l'avance

Accessible sur RDV du lundi au dimanche,
selon les choix et disponibilités
des médecins téléconsultants

Les patients contactent la plateforme via un
appel au 15 (SAMU) ou via un appel au cabinet
libéral

Pour qui ?

- les médecins retraités, ou remplaçants non liés par un contrat de remplacement, volontaires qui seront réquisitionnés
- les médecins en exercice

Pour qui ? :

Prioritairement les médecins retraités
volontaires qui seront réquisitionnés